UCKANGE Tableau des Servitudes d'utilité Publique affectant l'occupation du sol

CODE NOM OFFICIEL **TEXTES LEGISLATIFS** SERVICE RESPONSABLE **ACTE L'INSTITUANT** Sont inscrites par arrêté préfectoral Servitudes de protection des Articles L.611-1 à L.624-2 du code du AC1 Unité départementale de l'Architecture Monuments Historiques patrimoine et décrets d'application de la loi du 11.01.2001 certaines parties de et du Patrimoine de la Moselle du 13 décembre 1913 l'usine sidérurgique mentionnées classés - inscrits. 10. 12. Place St Etienne dans l'arrêté (haut-fourneau U4 et 57000 METZ annexes, bâtiments compresseurs, soufflantes, administration, sousstation électrique, bât. Chaudières). AS1 Servitudes résultant de Article L. 20 du Code de la santé publique. Puits drains de UCKANGE. Agence régionale de santé Grand-Est Décret n° 61-859 du 1er Août 1961, modifié exploités par le syndicat des eaux l'instauration de périmètres Délégation territoriale de Moselle de Florange - Sérémange de protection des eaux par le décret n° 67-1093 du 15 Décembre 4 rue des messageries RANNEY 3, D.U.P. du 28.07.1975 potables et des eaux 1967. 57045 METZ Cedex 1 minérales. Article L. 20 du Code de la santé publique. Captage de FLORANGE AS1 Servitudes résultant de Agence régionale de santé Grand-Est UCKANGE, exploité par le l'instauration de périmètres Décret n° 61-859 du 1er Août 1961, modifié Délégation territoriale de Moselle de protection des eaux par le décret n° 67-1093 du 15 Décembre syndicat des eaux de florange-4 rue des messageries potables et des eaux Sérémange, RANNEY 1, D.U.P. 1967. 57045 METZ Cedex 1 minérales. du 26.10.1955 modifié par arrêté du 10.03.1983 Article L. 20 du Code de la santé publique. D.U.P. par arrêté préfectoral du AS1 Servitudes résultant de Agence régionale de santé Grand-Est Décret n° 61-859 du 1er Août 1961, modifié 29.06.1994 des périmètres de l'instauration de périmètres Délégation territoriale de Moselle de protection des eaux par le décret n° 67-1093 du 15 Décembre protection de 14 puits à 4 rue des messageries UCKANGE (Puits de BROUCK) potables et des eaux 1967. 57045 METZ Cedex 1 exploités par le SIEGVO. minérales.

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
EL3	Servitudes de halage et de marchepied.	Article L2131-2 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.	Loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006.	Voies Navigables de France Direction Territoriale Nord Est Immeuble Skyline 169 rue de Newcastle CS 80062 54036 NANCY Cedex
EL7	Servitudes d'alignement.	Edit du 16.12.1607 confirmé par Conseil du Roi du 27.2.1765 (abrogé par loi du 22/6/89, repris par code de voirie routière). Décret du 20/10/62 (RN). Décret du 25.10.38 modifié par décret du 6/3/61 (RD). Décret du 14/3/64 (Voies communales)	Plan d'alignement le long de la R.D.9 approuvé le 27.10.1916	Conseil Départemental de Moselle U.T.T. de THIONVILLE Espace Cormontaigne 1 avenue Gabriel Lippmann 57970 YUTZ
I1 ex CanaTM D	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, hydrocarbures, produits chimiques et certaines canalisations de distribution de gaz.	Articles L555-16, R555-30 b), R555-30-1 et R555-31 du code de l'environnement	Arrêté préfectoral du 31 décembre 2020 instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de matières dangereuses existantes exploitées par la société Air Liquide France Industrie.	AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE Région Est - Service Canalisations Route nationale 57270 RICHEMONT
II ex CanaTM D	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, hydrocarbures, produits chimiques et certaines canalisations de distribution de gaz.	Articles L555-16, R555-30 b), R555-30-1 et R555-31 du code de l'environnement	Arrêté préfectoral du 15 juin 2015 instituant les servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de matières dangereuses exploitées par la société ARCELORMITTAL ATLANTIQUE LORRAINE.	D.R.E.A.L. GRAND EST Service chargé de l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement 5 rue Charles Le Payen CS 50551 57009 METZ CEDEX

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
I1 ex CanaTM D	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, hydrocarbures, produits chimiques et certaines canalisations de distribution de gaz.	Articles L555-16, R555-30 b), R555-30-1 et R555-31 du code de l'environnement	Arrêté DCAT/BEPE/N°2020-224 du 31 décembre 2020 instituant des servitudes d'utlité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de matières dangereuses existantes exploitées par la société GRDF.	GRDF 10 viaduc Kennedy 54000 NANCY
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	L.323-3 à L.323-9 du code de l'énergie pour les SUP issues de la DUP et L.323-10 du code de l'énergie pour les SUP établies après la DUP au voisinage des ouvrages de transport et de distribution.	Ligne aérienne 63 KV N°1 RICHEMONT - ST HUBERT. Ligne aérienne 63 KV N°1 ST HUBERT - PIQUAGE HAYANGE - ST JACQUES. Ligne aérienne 63 KV N°1 ST HUBERT - THIONVILLE (USINOR ACIERIES). Ligne aérienne 63 KV N°1 STE AGATHE - ST HUBERT.	RTE- Centre Developpement & Ingénierie Nancy/SCET TSA 30007 - 8 rue de Versigny 54608 VILLERS-LES-NANCY Cedex Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à adresser à : RTE - GMR Lorraine 12 rue des Feivres 57073 METZ
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	L.323-3 à L.323-9 du code de l'énergie pour les SUP issues de la DUP et L.323-10 du code de l'énergie pour les SUP établies après la DUP au voisinage des ouvrages de transport et de distribution.	Ligne aérienne 225 KV N°1 ST HUBERT - PIQUAGE BASSE HAM. Ligne aérienne 225 KV N°1 ST HUBERT - PIQUAGE GANDRANGE. Ligne aérienne 225 KV N°1 ST HUBERT - PIQUAGE HAYANGE- TOURNEBRIDE.	RTE- Centre Developpement & Ingénierie Nancy/SCET TSA 30007 - 8 rue de Versigny 54608 VILLERS-LES-NANCY Cedex Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à adresser à : RTE - GMR Lorraine 12 rue des Feivres 57073 METZ

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	L.323-3 à L.323-9 du code de l'énergie pour les SUP issues de la DUP et L.323-10 du code de l'énergie pour les SUP établies après la DUP au voisinage des ouvrages de transport et de distribution.	Ligne aérienne 63 KV N°1 FONTOY - ST HUBERT. Ligne aérienne 63 KV N°1 OXYGAZ - ST HUBERT. Ligne aérienne 63 KV N°1 ST HUBERT - PIQUAGE EBANGE CIMENTERIE (Ligne SSHUBZ31THIO6).	RTE- Centre Developpement & Ingénierie Nancy/SCET TSA 30007 - 8 rue de Versigny 54608 VILLERS-LES-NANCY Cedex Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à adresser à : RTE - GMR Lorraine 12 rue des Feivres 57073 METZ
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	L.323-3 à L.323-9 du code de l'énergie pour les SUP issues de la DUP et L.323-10 du code de l'énergie pour les SUP établies après la DUP au voisinage des ouvrages de transport et de distribution.	Ligne aérienne 63 KV N°1 SAINT HUBERT- PIQUAGE ROMBAS. Ligne aérienne 63 KV N°1 SAINT HUBERT- PIQUAGE STE AGATHE. Ligne aérienne 63 KV N°2 SAINT HUBERT- PIQUAGE STE AGATHE.	RTE- Centre Developpement & Ingénierie Nancy/SCET TSA 30007 - 8 rue de Versigny 54608 VILLERS-LES-NANCY Cedex Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à adresser à : RTE - GMR Lorraine 12 rue des Feivres 57073 METZ
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	L.323-3 à L.323-9 du code de l'énergie pour les SUP issues de la DUP et L.323-10 du code de l'énergie pour les SUP établies après la DUP au voisinage des ouvrages de transport et de distribution.	Ligne aérienne 225 KV N°1 MONTOIS - ST HUBERT. Ligne aérienne 225 KV N°1 OXYGAZ - ST HUBERT. Ligne aérienne 225 KV N°1 RICHEMONT - ST HUBERT. Ligne aérienne à 2 circuits 225 KV N°1 ST HUBERT - PIQUAGE BASSE HAM et 225 KV N°2 ST HUBERT - VIGY.	RTE- Centre Developpement & Ingénierie Nancy/SCET TSA 30007 - 8 rue de Versigny 54608 VILLERS-LES-NANCY Cedex Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à adresser à : RTE - GMR Lorraine 12 rue des Feivres 57073 METZ
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	L.323-3 à L.323-9 du code de l'énergie pour les SUP issues de la DUP et L.323-10 du code de l'énergie pour les SUP établies après la DUP au voisinage des ouvrages de transport et de distribution.	Réseau 20 KV.	ENEDIS-ERDF 26, rue de Verdun, B.P. 350; 57311 THIONVILLE CEDEX

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	L.323-3 à L.323-9 du code de l'énergie pour les SUP issues de la DUP et L.323-10 du code de l'énergie pour les SUP établies après la DUP au voisinage des ouvrages de transport et de distribution.	Ligne souterraine 63 KV N°1 RANGUEVAUX- ST HUBERT. Ligne aérienne 63 KV N°1 RANGUEVAUX - ST HUBERT. Ligne souterraine 63 KV N°1 REINANGE - ST HUBERT. Ligne aérienne 63 KV N°1 REINANGE - ST HUBERT.	RTE- Centre Developpement & Ingénierie Nancy/SCET TSA 30007 - 8 rue de Versigny 54608 VILLERS-LES-NANCY Cedex Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à adresser à : RTE - GMR Lorraine 12 rue des Feivres 57073 METZ
14	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	L.323-3 à L.323-9 du code de l'énergie pour les SUP issues de la DUP et L.323-10 du code de l'énergie pour les SUP établies après la DUP au voisinage des ouvrages de transport et de distribution.	Ligne aérienne 63 KV N° 2 RICHEMONT - ST HUBERT. Ligne aérienne 63 KV N°1 SEREMANGE - SOLLAC - ST HUBERT. Ligne aérienne 63 KV N°2 SEREMANGE - SOLLAC - ST HUBERT.	RTE- Centre Developpement & Ingénierie Nancy/SCET TSA 30007 - 8 rue de Versigny 54608 VILLERS-LES-NANCY Cedex Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à adresser à : RTE - GMR Lorraine 12 rue des Feivres 57073 METZ
14	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	L.323-3 à L.323-9 du code de l'énergie pour les SUP issues de la DUP et L.323-10 du code de l'énergie pour les SUP établies après la DUP au voisinage des ouvrages de transport et de distribution.	Ligne aérienne à 2 circuits 63 KV N°1 ST HUBERT - PIQUAGE EBANGE CIMENTERIE (Ligne SSHUBZ31THI6) et 63 KV N°1 ST HUBERT - PIQUAGE EBANGE CIMENTERIE (Ligne SSHUBZ31THI6).	RTE- Centre Developpement & Ingénierie Nancy/SCET TSA 30007 - 8 rue de Versigny 54608 VILLERS-LES-NANCY Cedex Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à adresser à : RTE - GMR Lorraine 12 rue des Feivres 57073 METZ

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	L.323-3 à L.323-9 du code de l'énergie pour les SUP issues de la DUP et L.323-10 du code de l'énergie pour les SUP établies après la DUP au voisinage des ouvrages de transport et de distribution.	Ligne souterraine 63 KV N°1 STE AGATHE - ST HUBERT.	RTE- Centre Developpement & Ingénierie Nancy/SCET TSA 30007 - 8 rue de Versigny 54608 VILLERS-LES-NANCY Cedex Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à adresser à : RTE - GMR Lorraine 12 rue des Feivres 57073 METZ
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	L.323-3 à L.323-9 du code de l'énergie pour les SUP issues de la DUP et L.323-10 du code de l'énergie pour les SUP établies après la DUP au voisinage des ouvrages de transport et de distribution.	Poste de transformation 225 KV ST HUBERT (E.D.F. et C.S.R. et SOLLAC).	RTE- Centre Developpement & Ingénierie Nancy/SCET TSA 30007 - 8 rue de Versigny 54608 VILLERS-LES-NANCY Cedex Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à adresser à : RTE - GMR Lorraine 12 rue des Feivres 57073 METZ
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	L.323-3 à L.323-9 du code de l'énergie pour les SUP issues de la DUP et L.323-10 du code de l'énergie pour les SUP établies après la DUP au voisinage des ouvrages de transport et de distribution.	Ligne aérienne à 2 circuits 63 KV N°1 ST HUBERT - PIQUAGE EBANGE CIMENTERIE (Ligne BXRE5Z31SSHUB) et 63 KV N°1 ST HUBERT - PIQUAGE EBANGE CIMENTERIE (Ligne SSHUBZ31THIO6).	RESEDA Service Distribution 2bis rue Ardant du Picq - B.P. 10102 - 57014 METZ Cedex 01

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
14	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	L.323-3 à L.323-9 du code de l'énergie pour les SUP issues de la DUP et L.323-10 du code de l'énergie pour les SUP établies après la DUP au voisinage des ouvrages de transport et de distribution.	Ligne aérienne 63 KV ST HUBERT - PIQUAGE EBANGE CIMENTERIE (Ligne BXRE5Z31SSHUB).	RTE- Centre Developpement & Ingénierie Nancy/SCET TSA 30007 - 8 rue de Versigny 54608 VILLERS-LES-NANCY Cedex Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à adresser à : RTE - GMR Lorraine 12 rue des Feivres 57073 METZ
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	L.323-3 à L.323-9 du code de l'énergie pour les SUP issues de la DUP et L.323-10 du code de l'énergie pour les SUP établies après la DUP au voisinage des ouvrages de transport et de distribution.	Ligne aérienne 63 KV N° 2 BEAUREGARD (THIONVILLE) - ST HUBERT. Ligne aérienne 63 KV N° 1 DALSTEIN - ST HUBERT. Ligne aérienne 63 KV N° 1 HAYANGE - TOURNEBRIDE - ST HUBERT. Ligne aérienne 63 KV N° 1 MONDELANGE - ST HUBERT.	RTE- Centre Developpement & Ingénierie Nancy/SCET TSA 30007 - 8 rue de Versigny 54608 VILLERS-LES-NANCY Cedex Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à adresser à : RTE - GMR Lorraine 12 rue des Feivres 57073 METZ
INF0	Canalisations AIR LIQUIDE	Circulaire BSEI et arrêté du 4 août 2006 abrogé et remplacé par l'arrêté "multifluides" du 5 mars 2014 relatifs aux canalisations de transport de matières dangereuses. Décret n°2011-1241 du 05 octobre 2011.	Canalisation d'oxygène ID3197 RICHEMONT - FLORANGE, DN 350, enterrée.	AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE Région Est - Service Canalisations Route nationale 57270 RICHEMONT

DDT/MOTP 20/11/2025 7/ 9

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
INF0	Canalisations AIR LIQUIDE	Circulaire BSEI et arrêté du 4 août 2006 abrogé et remplacé par l'arrêté "multifluides" du 5 mars 2014 relatifs aux canalisations de transport de matières dangereuses. Décret n°2011-1241 du 05 octobre 2011.	Canalisations d'azote : ID3176 Antenne SOMEFLOR, DN65, enterrée. ID3217 Uckange - Florange, DN150, enterrée. ID3196 Richemont - Florange, DN300, enterrée. ID3222 Antenne HFRSU (Poumon), DN65, enterrée.	AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE Région Est - Service Canalisations Route nationale 57270 RICHEMONT
PM1	Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention des risques miniers (PPRM).	Loi n° 95-101 du 02.02.1995 et décret n° 95-1089 du 05.10.1995 qui abrogent l'article R.111.3 du Code de l'urbanisme (PPRNP). Loi du 30.03.1999 (PPRM). Articles L 562-1 et suivants du code de l'environnement.	Pour information, application par anticipation des dispositions du PPR "inondations" par arrêté préfectoral du 4 avril 2025. Le dossier comporte un rapport de présentation, un règlement et un document graphique.	Direction Départementale des Territoires, S.R.E.C.C./Urbanisme et Prévention des Risques, 5 rue Hinzelin 57000 METZ
PM3 (PPRT)	Servitudes résultant des Plans de Prévention des Risques Technologiques.	Loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages.	AP du 19/12/2011 portant approbation du PPRt autour de l'établissement de la société AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE, à Richemont, concernant Richemont et Uckange. Le dossier comporte note de présentation, document graphique, règlement et recommandations.	Direction Départementale des Territoires, S.R.E.C.C./Urbanisme et Prévention des Risques, 5 rue Hinzelin 57000 METZ
PT3	Servitudes relatives aux réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques.	Article L 45-1 à L 48 et L 53 du Code des PTT (loi du 26.07.1996 de Réglementation des télécommunications). Article D.408 et D.411 du Code des Postes et Télécommunications. Articles R.20-55 à R.20-62 du code des Postes et des communications électroniques.	Câbles TRN n°s 16 et 471 METZ-THIONVILLE, n° 154 METZ-LUXEMBOURG.	ORANGE UPR Nord-Est/Pôle Réglementation et Foncier 7 rue Joliet BP 88007 21080 DIJON Cedex 9

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
T1	Servitudes relatives aux réseaux de chemins de fer. Zone en bordure de laquelle s'appliquent les serv. créées au profit du dom. Public Ferrov.	Ordonnance 2021 avril 2021 et son décret d'application n°1772-2021 du 22 décembre 2021. Notice explicative : pour le report des servitudes.	Voie ferrée METZ - THIONVILLE	S.N.C.F. DIT Grand Est CS 70004 20 rue Pingat 51096 REIMS CEDEX